

La Gazette de Doulezon

2019



N° 45



Le mot du Maire



Doulezonnaises, Doulezonnais,

Lors de notre dernière rencontre du 13 janvier 2019, vous étiez 139 personnes présentes pour échanger nos vœux et partager ensemble le traditionnel repas de début d'année. Une belle journée conviviale, votre présence nous rassure et nous fait vraiment plaisir.

En feuilletant notre petite gazette, nous souhaitons vous faire partager les principaux évènements de l'année passée et celle à venir.

L'année 2018 aura été une année limitée en investissements pour plusieurs raisons :

- Par rapport aux investissements précédents de 2017,
- Par rapport aux dégâts des routes suite aux pluies diluviennes du printemps 2018. Les investissements de remise en état de ces dernières ont pesé lourd dans notre budget.
- Par rapport également aux subventions accordées trop tardivement.

Malgré cela, nous continuerons les engagements que nous avons pris avec vous.

Toute l'équipe du conseil municipal et du personnel fait un travail remarquable et c'est grâce à eux que tout fonctionne parfaitement. L'esprit d'équipe est très rassurant.

Aux yeux des communes qui nous entourent, Doulezon est un petit village très agréable et reconnu pour son dynamisme et ses activités multiples. Je partage ces remarques avec tous les administrés et les associations qui, par leur engagement, apportent cette image dynamique.

Dans la situation difficile de notre quotidien, où tout augmente autour de nous, nous sommes très attachés au niveau de vie de nos concitoyens, nous avons gelé l'augmentation des taux des impôts locaux. Une saine gestion doit profiter à tous.

Nous restons très sensibles à la représentativité de notre village afin qu'il ne fasse pas partie des communes oubliées.

Le Maire : Christian BOURDIER

Nouveau Site internet de la commune : Allez sur la barre d'outil GOOGLE, tapez communedoulezon.fr, vous accédez au site, photos activités, mairie, salle polyvalente, associations, divers renseignements sur la vie de la commune.

Conseil Municipal

Christian BOURDIER - Maire
Jocelyne GIROUX - 1er adjoint
Patricia BOUTY - 2ème adjoint
William NAFZIGER - 3ème adjoint

Délégués aux commissions

BUDGET – FINANCES

Patricia BOUTY - Josy GIROUX –
Christian BOURDIER- Jean Paul LOUMEAU

VOIRIE

Mathieu COMPOSTELLA - William NAFZIGER -
Morad SALMI

ECOLE & CANTINE

Jocelyne GIROUX
Marie-Laure HERREYRE

USTOM

Christian BOURDIER- Marie-Laure HERREYRE

BATIMENTS ET LOGEMENTS COMMUNAUX

ESPACES VERTS

Mathieu COMPOSTELLA - Jean-Paul LOUMEAU
Morad SALMI

C.C.A.S

Christian BOURDIER
Jean-Paul LOUMEAU
Josy GIROUX

CIMETIERE

William NAFZIGER
Christian BOURDIER

S.I.V.U.

Christian BOURDIER - William NAFZIGER

Nos Associations

A.C.C.A (chasse)

Bernard VERLIAT 05 57 41 79 46
Geoffroy VULVIN 05 57 40 12 23
≈

Atelier THOLAUSONE – (peinture)

Huguette PAGES - 05 57 40 51 82
Déborah SEAMARK 07 82 57 56 63
Maggy COLLIN 06 13 22 47 34
≈

ARSPCCCD

Association pour la restauration et la sauvegarde du
patrimoine culturel et culturel de la commune de Doulezon

Antoine ALESSANDRI - 05 57 40 55 89
Jacques ETCHEVERY - 05 57 40 56 57

DOULEZON EN FÊTE – (Comité des fêtes)

Eric DURAND - 06 25 09 73 15
Hélène WEIDIG 05 57 40 74 79
Evelyne DELAHAYE 06 11 15 82 53
Florence PIOZIN 05 57 69 40 24
Jacques DELAHAYE 06 86 45 96 05

≈

USEP (Ecole)

Nathalie GRENIER 05 57 40 36 28

≈

L'EMBEILLIE

Angélique RANGOLE 05 57 40 69 63
06 81 46 54 29

Travaux réalisés en investissement sur 2018

Travaux sur les routes : Travaux réalisés en septembre et octobre

Suite aux pluies très importantes et dévastatrices qui sont tombées au printemps dernier, de nombreux trous se sont créés, les réparations qu'il a fallu réaliser ont fortement impacté notre budget. Il y a eu de nombreuses reprises par enrobé à chaud et point à temps sur Diverses VC

Bâtiments :

Appartements :

La réfection totale de la toiture des 5 appartements a été réalisée en octobre 2018.

Suite aux tuiles cassantes entraînant des fuites répétées et de plus en plus importantes, nous avons pris la décision de remplacer totalement la toiture 350 m². Cette opération a été une réussite car elle s'est réalisée dans des conditions atmosphérique idéales, mais également par la qualité du travail réalisé par l'entreprise sous traitante. Ces travaux étaient nécessaires car la couverture est essentielle dans la vie d'un bâtiment. Suite à notre demande le département nous a accordé 26 % de subvention sur le montant TTC des travaux.

Borne incendie :

La borne incendie de la place défectueuse a été remplacée par une borne neuve

Ecole :

Travaux de rafraichissement en peinture de la façade extérieure, travaux de peinture intérieurs de la salle de préparation repas, de la cuisine, de la salle du réfectoire. Tous ces travaux ont été réalisés par 3 personnes de l'équipe municipale.

Travaux divers : Mise en place d'un candélabre supplémentaire au niveau de l'école

Salle Polyvalente : Suite aux travaux réalisés en 2017, des malfaçons ont été reprises en garantie par les fournisseurs sur la finition intérieure de la salle.

Tarifification location de la salle avec nouvelle réglementation :

Pour toute location : Une caution de 500 € en cas de casse et une caution pour le ménage de 250 € (dans le cas où ce dernier serait mal fait) seront demandées à la signature de la réservation.

Location salle : Pour les habitants de la commune : 180 € été comme hiver

 Pour les extérieurs de la commune : 300 € été comme hiver

Pour les associations de notre commune : 2 locations gratuites dans l'année puis les autres 50 €.

Pour les associations extérieures de la commune : 180 € été comme hiver pour chaque location.

Quelques Chiffres au 31 décembre 2018

Le Compte Administratif 2018 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2018. Il est en concordance avec le compte de gestion établi par la trésorière de CASTILLON.

FONCTIONNEMENT

- Dépenses Réalisées :	173191, 83 €
- Recettes Réalisées :	242086, 27 €
- Résultat excédentaire de l'année :	68894, 44 €
- Excédent de l'année précédente :	12112, 38 €
- Résultat global de fonctionnement (A):	81006, 82 €

INVESTISSEMENT

- Dépenses Réalisées :	232359, 43 €
- Recettes Réalisées :	246321, 53 €
- Résultat excédentaire de l'année :	13962, 10 €
- Solde déficitaire de l'année précédente :	- 16252, 98 €
- Résultat Global d'investissement (B):	- 2290, 88 €

- Restes à réaliser en dépenses (C)	- 5877, 73 €
- Restes à réaliser en recettes (D)	+ 10500, 00 €

- Résultat net global (A - B -C + D)	83338, 21 €
---	--------------------

Travaux Prévisionnels sur 2019

Travaux sur les routes : La commune possède 15.8 Km de routes, patrimoine très important à entretenir. Nous avons décidé de refaire en réfection totale, un tronçon de route VC 204 qui descend au Tournon. Le reste ne sera que du rebouchage des trous par point à temps.

Appartement n°2 : Le budget de l'année dernière ainsi que les subventions trop tardives, ne nous ont pas permis de réaliser ces travaux . Cette année, nous envisageons de refaire l'appartement entièrement aux normes. Remplacement des menuiseries extérieures et certaines intérieures, électricité, sanitaire, chauffage, doublage cloisons et isolation, peintures. La location de cet appartement une fois terminé, permettra de récupérer des fonds financiers pour l'entretien de l'ensemble des logements. Le but étant que l'ensemble des 5 appartements s'auto financent. Deux appartements actuellement ont été refaits. L'objectif est de tous les rénover au fur et à mesure de leurs disponibilités et de nos moyens.

Poteaux incendie : la commune possède actuellement 3 bornes incendie dont 1 défectueuse. De ce fait nous sommes dans l'obligation de retrouver cette disponibilité qui devrait être logiquement de 4 bornes (nouvelle règle de sécurisation imposée par le SDIS). Donc nous avons implanté une autre borne à PINES EST, à proximité de l'abri bus, grâce à la subvention accordée de notre député Florent BOUDIE en 2017. Ces travaux ont été réalisés dans le 1^{er} trimestre de cette année. Si nos moyens nous le permettent, nous remplacerons également celle de DESCOT qui est défectueuse.

Espace de stationnement et de loisirs : Ce projet se concrétise puisque nous avons eu un accord de subvention du Conseil départemental. Cet aménagement se fera sur le terrain qui est en mitoyenneté de l'école dont nous sommes propriétaire depuis 2017. Nous avons les devis d'estimation avec plusieurs configurations. Cet espace de stationnement de 35 à 40 places maximum servira pour l'école (amener et récupérer les enfants en toute sécurité), ce qui n'est pas le cas actuellement. Reconfiguration de l'accès école depuis l'aire de stationnement, par un portillon sécurisé et un accès handicapé, pour les parents d'élèves et pour le personnel de l'école. Stationnement pour la Mairie, les adhérents de l'association Tholause qui occupent leurs locaux 2 fois par semaine ainsi que toutes autres personnes également. Aménagement attractivités ludiques (jeux d'enfants, terrains de pétanque, parcours de santé etc..). Arborisation valorisante (plantation d'arbres, favorisation de la biodiversité). Aspect environnemental d'un terrain entretenu et d'agrément pour détente et loisirs. Ce projet revalorisera l'accès à la salle polyvalente car le parking de la place est insuffisant dans les grandes rencontres et manifestations. Tout cela pour permettre de laisser la voie libre à la circulation.

Eglise : Un projet est actuellement à l'étude concernant la réfection de la partie la plus défectueuse des murs intérieurs. Nous sommes dans la phase préparatoire, la demande de subventions auprès de plusieurs organismes a été réalisée, nous attendons leurs engagements. Un devis des travaux a été proposé par un architecte des bâtiments de France. Une fois que le récolement de tous ces éléments sera en notre possession, nous ferons l'analyse de possibilité de financement avec les moyens que nous obtiendrons. A la suite de tous ces éléments, nous lancerons notre demande de projet, qui dans tous les cas devrait débiter en 2020. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce projet.

Informations

Cahier de communication : Lors de la réunion du conseil municipal du 08 février, la commune a décidé d'ouvrir un cahier de liaison entre la mairie et les administrés. Cet outil permettra à tous les habitants de Doulezon de se manifester en nous précisant leurs satisfactions ou leurs attentes. Bien entendu, afin que nous puissions répondre à chacun d'entre vous, il faut que ce cahier soit nominatif. Ce ne sera pas le principe du cahier des gilets jaunes car il ne concerne que la commune.

Recensement 2018 sur notre commune: Dernier recensement de 2018, nous sommes 265 Habitants.

Urbanisme: depuis le 01 janvier 2018, la CDC de Castillon- Pujols a pris la compétence de l'urbanisme. Les dossiers seront pris en charge par le PETR (pôle territorial du libournais) pour l'instruction de toute autorisation d'Urbanisme ; PC ; CU ; DP. Pour toutes demandes, les dossiers seront toujours à préparer en mairie. Notre secrétariat assure cette relation avec le PETR et la CDC. Les dossiers ne seront envoyés que s'ils sont complets car depuis janvier 2017, à chaque demande le PETR nous facture sa prestation, qui était gratuite auparavant. La commune a délibéré également avec la CDC et souhaite garder la compétence du droit de préemption.

Révision de la carte Communale : Lors du transfert de compétence à la CDC au 1^{er} Janvier 2018, nous avons eu l'opportunité de réviser notre carte communale à moindre coût. La procédure est lancée mais reste néanmoins longue, une enquête publique sera réalisée. Nous souhaitons boucler cette révision pour la fin de l'année.

Syndicat des Eaux GENSAC / PESSAC : la commune souhaite que le syndicat garde sa compétence dont le transfert était envisagée à la CDC. Une programmation pour renouveler les tronçons défectueux du réseau principal pour améliorer le rendement.

ENEDIS, concessionnaire des réseaux électriques, procède actuellement à la restructuration du réseau 20 000 Volts à Lafuge. Le remplacement des anciens compteurs par des compteurs LINKY, permettant l'optimisation énergétique, se fera pour 2020 /2021 sur notre commune.

Carte d'identité et passeport: la mairie de Castillon la Bataille, est habilitée pour la création ou le renouvellement de ceux-ci. Rappel de la validité de 10 ans des cartes d'identités pour celles établies entre 2004 et 2013 pour les personnes majeures, elle a été prolongée de 5ans, passe à 15ans.

Fibre optique : le département s'est engagé à desservir tous les particuliers en 2024.

Taxe d'habitation: 68% des communes ont profité d'augmenter cette taxe lors la suppression des taxes d'habitation, pour une bonne partie des ménages. Soucieux des difficultés financières de chacun de nos administrés, nous n'appliquerons pas cette augmentation, le taux reste inchangé.

France ALZHEIMER: Appelez cette association : France ALZHEIMER Gironde, 52 rue des treuils, 33082 BORDEAUX CEDEX : Tel : 05 56 40 13 13. Mail : alzheimer.gironde@wanadoo.fr

Présence Verte télé assistance: Pour les personnes âgées et isolées cela devient une nécessité pour leur sécurité. 13 rue ferrière 33052 Bordeaux. Tel : 05 56 44 09 09 ou tel : 09 69 39 38 38

Activités gratuites Seniors: Diverses activités, pour personnes de 60 ans et plus, seront proposées dans les domaines ludiques (Alimentaires, administratifs et sportifs). La Mairie vous renseignera.

Ordures Ménagères

Ustom :

Nous vous informons que l'augmentation prévue pour l'équilibre financier était prévue de 15 %. Après un très grand débat avec le syndicat, une importante majorité des délégués se sont opposés à cette initiative. 3 votes ont été nécessaires pour arriver à limiter cette augmentation à laquelle nous étions opposés. Néanmoins, il y aura quand même une augmentation de la grille tarifaire de 5% pour 2019. Un courrier vous sera adressé prochainement par le syndicat.

Décharges publiques :

Aujourd'hui nous constatons de plus en plus de dépôts sauvages (alimentaires, ménagers et autres) sur notre commune. Cette situation devient insupportable et inadmissible pour notre environnement mais aussi pour l'héritage que nous laissons à nos enfants.

De même le container pour le verre est réservé uniquement à la récupération des bouteilles qui rentrent dans le container, tous autres récipients ou éléments trop volumineux devront être rapportés à la déchèterie. Ainsi nos abords resteront propres. Tous les ménages ont reçu une nouvelle carte de l'Ustom, valable pour les déchèteries de St Magne de Castillon et GENSAC.

Je vous rappelle que la commune n'est pas responsable des décisions de l'USTOM et que c'est malheureusement nous qui subissons les désordres engendrés. Si vous avez des contestations ou des problèmes avec L'USTOM réglez les directement avec eux mais ne vous « défoulez » pas sur nous et surtout ne « gâchez » pas l'environnement très agréable de notre petite commune.

Ce genre d'opération est répressible et verbalisable de 300 € avec obligation d'enlèvement des déchets déposés. Cette tarification nous est imposée par la législation. Si cela persiste nous appliquerons les amendes comme il se doit.

Déchets verts du Cimetière :

Pour des raisons d'économie, nous avons mis à disposition 3 anciens containers sur lesquels sont identifiés : les déchets verts, les pots et fleurs plastique, les pots en terre cuite et les matériaux. Merci de respecter le tri sélectif que nous vous proposons et que nous amenons en décharge régulièrement. Nous vous demandons de respecter ces consignes qui seront rappelées sur l'affichoir du cimetière.

Si vous n'appliquez pas les règles que l'on vous préconise, dites vous que ce sont les membres du conseil qui seront obligés de ramasser vos déchets et nous avons d'autres priorités.

Merci de votre compréhension.

Elagage

L'article L 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) relatif aux pouvoirs de police du maire peut entraîner une contravention prévue par le code de la voirie routière (Article R.116-2). Il ressort de ces dispositions qu'il appartient aux riverains de la voie communale de prendre en charge l'entretien des arbres ou haies qui se situeraient à moins de 2 mètres de la limite du domaine public routier, et non pas à la commune.

Il impose aux propriétaires de procéder à l'élagage de leurs arbres qui dépassent de leurs propriétés et présentant des risques pour le voisinage ou la voirie. Le bon sens et la prise de conscience de chacun permettra de bonnes relations tout en sécurisant notre voirie.

Animaux égarés et parfois sauvages

Le vagabondage des chevaux est un véritable danger pour la circulation des usagers mais aussi pour nos habitants. La Gendarmerie nous avertit de ces désordres à chaque fois et ils sont de plus en plus fréquents. Nous demandons aux propriétaires de contrôler régulièrement leurs chevaux, vérifier leurs clôtures. Souvent nous sommes dans l'incapacité de définir à qui appartiennent ces chevaux en cas de vagabondage. Aussi la mairie tient un registre et demande à tous les propriétaires d'identifier leurs chevaux, sexe, couleur, photos et de nous faire parvenir ces renseignements dans le seul but de les prévenir au plus vite. Beaucoup de propriétaires ont déjà fait le pas. Il serait souhaitable que tous les intéressés (courrier envoyé à chacun) comprennent la situation difficile pour nous.

De plus en plus de chiens errent sur notre commune, pouvant être abandonnés, non identifiés. Ils sont ramenés au SIVU de Puynormand auquel nous adhérons. Cependant, beaucoup de chiens identifiés sont vagabonds. La commune s'est équipée d'un détecteur de puces pour reconnaître les propriétaires.

Un arrêté municipal interdisant ces vagabondages est publié en mairie. Nous rappelons aux plaignants que les conflits entre voisins, suite à des dégâts matériels ou animaliers doivent se gérer entre eux. La mairie n'a qu'un rôle arbitraire d'arrangement à l'amiable. Les assurances en cas de sinistres doivent intervenir. A défaut un médiateur du tribunal peut être convoqué ou saisi par les plaignants.

Nous demandons à nos administrés de se sentir responsables et d'éviter la divagation de leurs animaux de compagnie afin d'éviter tout désordre. Merci de votre compréhension.

Frelons

Participer à la lutte contre le frelon asiatique en effectuant le piégeage des reines fondatrices.

Depuis 2006, le regroupement de défense sanitaire des abeilles de la Gironde **GDSA 33**, réunit la majorité des apiculteurs de la Gironde pour lutter contre l'invasion du frelon asiatique.

En 2018, 5 nids sur notre commune ont été détruits. Le **GDSA 33** propose à toutes les mairies des pièges anti frelons pour les particuliers au prix de 2,60 € ttc, vendu par carton de 50 pièges. Si nous avons de la demande nous investirons et mettrons en vente ces pièges au même prix à la mairie. Quant aux destructions de nids de frelons adressez vous à : Monsieur **CHAUGIER n° tel : 05 57 84 18 84**

Carnaval

Le samedi 23 Mars 2019 l'équipe du conseil municipal des 2 communes avec la participation des 2 écoles et l'association des parents d'élèves de St Radegonde, ont organisé cette tradition de Carnaval qui s'était perdue ces dernières années. Les masques ont été préparés par les écoles, les adultes et enfants ont participé également par leurs déguisements très appréciés. Une voiture préparée sur le thème des Contes et de la mythologie a fait l'escorte du défilé qui a fait le tour du bourg du village de Doulezon. Le jugement de Monsieur Carnaval (Ali baba), son procès accompagné de chants a été prononcé et ce dernier a fini brûlé. Les 120 participants ravis de cette manifestation, se sont retrouvés ensemble dans la salle polyvalente autour d'un verre et de petits amuse bouches offerts par les municipalités. Un repas de 98 personnes, organisé par l'association des parents d'élève (carré de porc/frites, ratatouille, fromage + café/thé gourmand), accompagné par un DJ bénévole a clôturé la soirée. Les bénéfices de cette soirée festive serviront pour les sorties des enfants des 2 écoles DOULEZON et St RADEGONDE.

La municipalité de Doulezon tient à remercier l'association des parents d'élèves qui a offert pour notre maternelle une cabane en plastique magnifique que les enfants de l'école apprécient au quotidien.



Cette manifestation sera renouvelée et vous donne rendez-vous l'année prochaine.

Journée Citoyenne

Le conseil municipal propose à toutes les bonnes volontés de se retrouver le Dimanche 23 juin 2019 pour participer à des tâches de valorisation de notre patrimoine. Pour ceux qui souhaitent nous rejoindre, merci de vous inscrire en mairie par tel ou par mail.

Cette journée basée sous le signe de la solidarité et de la propreté, s'est inscrite dans l'histoire de notre commune. La municipalité fait de nouveau appel à nos administrés pour nous aider. 26 personnes nous ont rejoints en 2018 pour la même cause, nous les remercions vivement.

Parcours Pédestre

Ces 3 parcours inaugurés en Août 2017 sont beaucoup pratiqués régulièrement, non seulement par nos administrés, mais également par beaucoup d'associations de marches de communes voisines. « Ouvrez la petite maison en bois » (fabriquée gracieusement par un de nos administrés), placée contre le mur du cimetière, vous y découvrirez nos parcours. Il faut dire que notre capital paysage vallonné, verdoyant entouré de vignobles et de bois est magnifique. L'aménagement du Lavoir de la Chotelle et la réalisation d'un pont sont complémentaires à ces parcours, 2 tables de pique nique permettent une pose détente à tous les pratiquants. La municipalité fera tout pour maintenir l'entretien de ces parcours pour le plaisir partagé de tous les utilisateurs.

Info mission locale

La Mission Locale du Libournais accueille les jeunes de 16 à 25 ans. Orientation, recherche d'emploi, formation santé, logement, transport. L'équipe de la mission locale développe avec les jeunes des solutions adaptées avec l'objectif de trouver un emploi ou d'entrer en formation. Elle met en œuvre de nombreuses réponses en lien avec les dispositifs de l'état et en partenariat avec les acteurs du territoire et l'ensemble du monde économique

Comment s'inscrire à la mission Locale 6 rue de l'hôpital à Rauzan: Mme Stéphanie DOUSSOT-LAIN.
Par Tel : 05 57 40 09 21. **Par mail :** M.locale.libourne@wanadoo.fr

La Maison des Services au Public de CASTILLON a ouvert ses portes, renseignements, Tel : 05 57 41 52 60.

Noel des enfants de la commune

Le samedi 15 Décembre 2018, le Père Noël a commencé son parcours par Doulezon pour la distribution des cadeaux tant attendus. Les parents, enfants, et même grands-parents, étaient attendus vers 19 h à notre salle polyvalente. Le dessin animé, Madagascar, de ½ h a été diffusé et écouté dans un silence étonnant aussi bien par les enfants que par les parents. Le Père Noël est arrivé, à pied, vers 19h30 avec son chariot plein de cadeaux, il a fait sa distribution individuelle et a également apporté des cadeaux communs pour l'école de Doulezon qui ont été distribués le 20 décembre (jour du repas de l'école).

Un apéritif dînatoire préparé et servi par la municipalité a régalé les 50 personnes présentes. La soirée a permis à certaines personnes de faire plus ample connaissance, la convivialité était au rendez vous. La soirée s'est terminée vers 21h30



L'année 2019 sera une année de reprise de nos projets de restauration de l'église Notre-Dame. En effet, la subvention du Crédit Agricole d'Aquitaine, avec l'engagement de la Municipalité de Doulezon sous l'impulsion du Maire Christian Bourdier, plus l'intervention financière de L'Association nous permettent de mettre en préparation la 3^{ème} tranche des travaux de rénovation de l'église qui doivent prendre corps en 2020. Les subventions de la Direction Régionale de l'action culturelle (DRAC), accompagnées de celles du département et de la région Nouvelle Aquitaine compléteront les financements nécessaires à la rénovation de l'intérieur. Municipalité et Association auront bien rempli leur contrat de départ.

Le 12 décembre 2018 l'Association a organisé avec l'école un concert occitan auquel ont participé les élèves du regroupement pédagogique, soirée qui a attiré beaucoup de monde. Un buffet offert par notre association a clôturé joyeusement la soirée.

Déjà, le 3 juin 2018 un concert choral avec le groupe Alba avait réuni dans l'église un public conquis par la qualité de la prestation.

Enfin lors des journées du patrimoine en septembre, quelques dizaines de personnes ont pu visiter l'église sous la houlette des membres de l'association.

Beaucoup de travail reste à faire. Notre association est ouverte à toutes les bonnes volontés. Elle a tenu son assemblée générale le 22 mars 2019 à 20h30 à la salle Polyvalente. Vous y êtes cordialement invités.

Alessandri Antoine

Président de l'APSRPCCC de Doulezon .



ASSOCIATION THOLAUSONE

Déjà un an que nous sommes installées dans notre nouvel atelier...

Le temps passe vite !!

Nous apprécions le confort et la luminosité de cet espace, la vie du centre bourg avec l'école et la mairie, ce qui nous permet de pratiquer notre loisir dans les meilleures conditions.

Quelques projets se profilent à l'horizon de 2019. Tout d'abord, nous envisageons une exposition à Doulezon les 4 et 5 Mai qui regroupera des œuvres d'artistes divers, issus d'ateliers des alentours ou indépendants. Nous donnerons de plus amples renseignements par voie de presse.

Une autre exposition est prévue à Doulezon, dans l'église du village, dans le cadre de la journée du patrimoine.

Nous rappelons à tous les Doulezonnais et Doulezonnaises ainsi qu'à toute personne intéressée que nous nous retrouvons toutes les semaines, en face de la mairie :

- Le mardi après-midi (peinture) ainsi qu'un groupe de tricot*
- Le jeudi après-midi (peinture)*

N'hésitez pas à pousser la porte, vous serez accueillis très cordialement. Les débutants sont conviés tout particulièrement, nous avons commencé comme cela il y a 10 ans et n'avons jamais regretté notre choix. (L'association prête le matériel pour débiter).

Contacts: Déborah SEAMARK (présidente) : d.seamark@me.com

Huguette PAGES (trésorière) : 06.84.57.57.52

Maggy COLLIN (secrétaire) : 06.13.22.47.34



Notre petite école ...

Dans notre petite école, nous ne sommes pas très nombreux. Bien sûr nous apprenons à dessiner, à écrire, à lire, à compter... comme dans toutes les écoles mais il se passe aussi plein de belles choses. L'année dernière, avec notre association USEP (des écoles de Doulezon et de Ste Radegonde), nous avons organisé un marché de Noël, un loto, un concours de belote, une tombola, des ventes de chocolats, de crêpes, de plants de légumes... et nous sommes tous partis 3 jours dans les Pyrénées à Payolle. Nous avons découvert la montagne, nous avons observé la végétation, la forêt, les empreintes des animaux, nous avons même trouvé une fourmilière plus grande que les enfants !



Et le dernier jour, nous sommes montés au Pic du Midi avec le téléphérique. Il neigeait en plein mois de juin ! C'était une grande aventure. Nous sommes tous revenus avec des étoiles dans les yeux.

Nous remercions tous les parents qui nous ont aidés, les mairies (SIRP) de Doulezon et de Ste Radegonde qui ont financé le transport et tous ceux qui nous ont offert des lots, qui ont participé à nos actions... Cette année, nous commençons à chercher le financement pour repartir en 2020.

Avec notre association USEP, nous faisons toujours des rencontres (jeux aquatiques, gymnastique, jeux et danses traditionnels, escalade et jeux d'orientation) avec tous les enfants de la Gironde. Souvent, c'est le mercredi.

A Noël cette année, nous avons fait un concert de chants traditionnels occitans dans l'église de Doulezon avec les groupes Passa Camin et Votz de Galerna. Nous avons été accueillis par l'Association Pour la Sauvegarde et la Restauration du Patrimoine Culturel et Cultuel de la Commune de Doulezon.

Nous avons reçu, dans le cadre de la quinzaine de la petite enfance, une danseuse, Raphaele Duhamel, qui nous a amenés faire le tour du monde en danse.

Nous avons rencontré un philosophe, Allain Glycos, avec qui nous avons parlé de la famille. A partir de cette discussion, nous allons travailler avec une comédienne Nadège Tarevelier de la compagnie Iqonapia. C'est un projet avec Nouaison résidence d'artistes à Pujols.

Dans le cadre du REP, nous allons recevoir en avril la plasticienne Claire Bentéjac. Nous allons réaliser des Kachinas, des poupées aztèques... Encore un voyage...

Nous avons eu grand changement. Nathalie, notre ATSEM, est partie à la retraite. Elle va profiter de son temps libre. Elle travaillait dans l'école depuis 1978 ! Elle continue de nous accompagner quand on fait des sorties et elle est toujours présidente de l'USEP. Elle est remplacée par Marie qui a déjà travaillé à Ste Radegonde.

La ferme de médiation animale de l'association l'Embellie

Située sur la commune de Castillon la Bataille, sur le terrain de l'école primaire, la ferme de l'Embellie accueille depuis maintenant 2 ans, des groupes d'enfants des écoles de la communauté des communes ainsi que des enfants et adolescents du DITEP Rive Droite de Libourne.

Encadrés par une éducatrice spécialisée formée en médiation animale, les groupes viennent réaliser des activités pédagogiques, éducatives ou thérapeutiques avec les animaux de la ferme : Noop le golden Retriever, Câline la lapine, notre famille de 6 cochons d'Inde et nos poules soie.



Notre animatrice peut proposer ses services aux différentes institutions, écoles, centres de loisirs, ... du secteur.

Si intéressé par l'intervention de Audrey RODEGHIERO et pour tout autre renseignement, vous pouvez nous contacter par mail : assolembellie@gmail.com ou par courrier : Association L'Embellie, n°4 Vincent 33350 DOULEZON.

Profitant de la nouvelle salle des fêtes, nous avons continué à organiser quelques manifestations



Le samedi 10 février 2018 - Carnaval

Une soirée de carnaval déguisée, animée par Dany, a eu un grand succès avec environ 100 personnes à table. A l'entrée, un passage devant l'appareil photo, a immortalisé les couples et les groupes déguisés. On a dansé jusqu'à 2 h du matin.



Samedi 21 Avril - Le Concours de belote

a réuni de belles tablées et s'est terminé avec la traditionnelle soupe à l'oignon



Samedi 25 Août 2018 - Marché gourmand

Après un petit déjeuner offert par le comité, environ 70 à 80 marcheurs se sont mis en route sur les chemins.

Le temps n'était pas au rendez-vous et la pluie a obligé les groupes à se restaurer d'un bon repas dans notre salle des fêtes.

L'après-midi, place aux tours de poneys par Les Écuries de Gaudoux pour les enfants.

En fin de journée, le marché gourmand a été bouleversé par une averse brutale, obligeant le comité et les Gourmands à s'adapter.

Bien que la foule habituelle ne soit pas au rendez-vous 400 fidèles étaient présents, contents de se retrouver.

Un grand merci pour leur soutien et leur participation.

La soirée a été animée par le groupe **GIBANN**, et s'est terminée par un beau feu d'artifice.



Le samedi 17 Novembre 2018 - Bal des vendanges

Encore une fois notre bal des vendanges avec environ 80 personnes a connu un franc succès d'autant que tous ont salué la qualité du repas offert.

Le samedi 8 décembre - Téléthon à Pujols

Le comité a participé à l'animation du Téléthon avec l'amicale laïque de Pujols. Repas et jeux divers ont égayé la soirée (chamboule-tout et pesée d'un lot).

Nous avons pu ainsi reverser une bonne somme au Téléthon.

Nous vous donnons rendez-vous pour nos prochaines manifestations. On compte sur vous !!!!

Toutes les nouvelles idées pour animer notre village sont les bienvenues. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Eric - 06.25.09.73.15 - Hélène 06.81.50.55.47

ACCA Doulezon

Règlement unique pour tous les cantons. Toutes les communes auront les mêmes jours de lâchers. Le lièvre sera 2 jours/semaine, les prélèvements seront limités. Le sanglier et le Chevreuil seront maintenus comme d'habitude, le nombre de collier sera défini en début de saison.

L'Association Communale de Chasse Agréée de DOULEZON maintient son cap et se porte bien.

Petit rappel : Nous demandons aux chasseurs de respecter les consignes de sécurité définies. Pour la chasse aux gros gibiers, les chasseurs doivent respecter les conditions de chasse en groupe, respecter les espaces clôturés et l'environnement naturel de notre commune.

Grâce à cette structure reconnue, les chasseurs Doulezonnais ont pu constituer un territoire cynégétique valable sur notre commune afin de réguler les animaux nuisibles (renards, sangliers.) dans les périodes définies par la fédération et veiller au respect des plans de chasse.

Les chasseurs sont aussi d'une certaine manière, des acteurs de la sécurité routière.

Pour le petit gibier, Les Palombes étaient là, mais les grives ont choisies un autre couloir et sont passées plus vers le bassin et bord de mer comme depuis plusieurs années.



État Civil 2018

Naissances

POULIQUEN Malo - né le 1^{er} Décembre 2018

Un grand moment de joie et de bonheur pour les heureux parents et toute la famille.

Décès

MEYNIER Henry le 23 Mai 2018
LEVIEUX Hélène le 10 Octobre 2018
BOURBASQUET Michel le 27 Novembre 2018
COUDRIER Serge le 19 janvier 2019
DUVERDIER Patrick le 17 Février 2019

Ces anciens Doulezonnais avaient une personnalité respectée, pour certains un caractère bien trempé mais avec un cœur énorme. Ils ont laissé une trace indélébile aux habitants de notre commune et sont venus rejoindre leur dernière demeure. Nous renouvelons nos sincères condoléances à leurs familles.

Commémoration du 08 Mai

Comme tous les ans, un hommage à nos disparus morts pour la France rappelant la victoire des alliés de la deuxième guerre du 8 mai 1945 a été célébrée sur la place devant le monument aux morts à 11 h. Une minute de silence a été observée et une gerbe a été déposée par la municipalité accompagnée de 15 participants. Un apéritif a été préparé et offert par le conseil municipal aux personnes présentes.

Cérémonie du 11 Novembre

La cérémonie annuelle honorait le centenaire de tous les disparus de la grande guerre. Aujourd'hui il n'y a plus de poilus mais les enfants de ces derniers sont encore là pour nous raconter l'histoire. Le chant de la Marseillaise et le chant des Partisans suivis d'une minute de silence a été observée. Une gerbe a été déposée par les enfants présents. La municipalité était accompagnée de 35 participants, dont 6 enfants. Un apéritif a été préparé et offert à la salle polyvalente par le conseil municipal aux personnes présentes.



Nouveaux arrivants sur notre commune

GRIER Eric au Touron, VIGEANT Virginie/VALLOIR Julien à Vincent ; BIGNON Sébastien à Descot ; DAROCHA PIOMENTA à la Violette ; PLANTEY /BLANCHET à Vincent ; PARDINA Caroline à Tauzin ; Famille GRENET à Daulibey; DARCY / VALADE à Luchet ; Famille GUSTAVE à Millade ; Famille WEBER à Vincent ; LEPREVOST Marc/ AMIRI Emelyne à Diodet ; PERRIN /PIRAUBE à Langragnat ; Famille TERRAL à Liauley ; MEDINA Patrick à Diodet ; LAROQUE David au Touron ; Famille COCHET à Lafuge ; Famille AUCHER à Langragnat ; CAZENAVE/ MUGUERZA à Lafuge.

Nos Gites

Le Grand Pas

Anne-Marie DUVIGNEAU

☎ - 05 57 40 72 85

Au Domaine de DIODET

Juan VELASCO

☎ - 05 57 40 70 18

Nos Artisans

Carole MICHON

Carole coiffure - esthétique à domicile

Moulin de Marchemal

☎ - 06 23 38 11 10

Stéphane MALOT

Travaux agricoles - entretien parc & jardins

1 lieu dit Lafuge

☎ - 05 57 40 24 84 - vitiservice@orange.fr

JULIEN Romain

Travaux d'éparage

1 bis Periquey

☎ - 06 37 35 47 36

VB Décor - Vincent BURAU

Entreprise de peinture

5 Descot

☎ - 06 14 33 41 69

Stephen BISHOP

Maçonnerie rénovation

Lieu dit Lafuge

☎ - 06 59 42 65 87

ARABESQUE - Naima BENELRHAZI

Traiteur

6 lieu dit Béros

☎ - 05 57 40 78 51

Daniel DUPOUY

Artisan général bâtiment

1 au grand pré

☎ - 05 57 40 50 32

FMTP - Mathieu CONPOSTELLA

Assainissement - Accès - Aménagements extérieurs personnalisés

☎ - 06 22 27 55 35 - 06 70 74 89 23

RANGOLE Angélique

Secret'@ir- 4 Vincent

☎ - 06 81 46 54 29

FERREIRA José

BRICO IDEES - 5 Béros

☎ - 07 69 29 38 58

Commerces de proximité

Commune de PUJOLS

Boucherie - Epicerie - Tabac -Journaux

Didier SIMON

1 rue Raymond Vergnaud

☎ - 05 57 46 15 33

Commune de GENSAC

Pharmacie des Coteaux

5 place du rond point

☎ - 05 57 47 43 60

Commune de ST PEY DE CASTETS

Boulangerie BARRA

61 rue Viduc

☎ - 05 57 40 52 03

Boulangerie "Au pain qui chante"

Chantal DUFAY

6 rue des allées

☎ - 05 57 40 50 15

Numéros d'Appel

MAIRIE

Ouvert le lundi de 8h à 12h30 et de 13h à 17h30,
Le jeudi de 8h à 12h30 et de 13h à 18 h
9 Rue des Demoiselles Dallet
33350 DOULEZON
☎ 05 57 40 51 83 / 09 67 38 51 83 Fax 05 57 40 51 89
Secrétariat : Audrey AUDUREAU
Courriel : communedoulezon@orange.fr
Salle polyvalente : ☎ 05 57 69 10 73
Site internet : Coogle / communedoulezon.fr

ECOLE - ☎ 05 57 40 54 95

SAMU - ☎ 15

POMPIERS - ☎ 18

GENDARMERIE - ☎ 17

CENTRE ANTIPOISON ☎ 05 56 96 40 80 (112)

CENTRE HOSPITALIER Robert Boulin

112 rue de la Marne
33500 LIBOURNE ☎ 05 57 55 34 34

LA POSTE

Ouvert du mardi au samedi 9h-12h

1 place du 14 juillet 33350 PUJOLS
☎ 05 57 40 55 33

Dépannage ENEDIS - ☎ 09 726 750 33

SOGEDO

4 le Coudey
33420 RAUZAN - ☎ 05 57 84 14 43

USTOM

Lieu dit Racinette
33790 MASSUGAS ☎ - 05 57 84 08 65

AIPS portage des repas

31 rue Jules Vergne
33350 CASTILLON LA BATAILLE
☎ - 05 57 40 26 22

AIEPA

3 route du château
33350 PUJOLS
☎ - 05 57 40 76 70

Docteur Karine PLADYS

6 rue du château d'eau 33350 PUJOLS
☎ - 05 57 40 52 74

Docteur Aymeric LAIR

3 allée de la République 33890 GENSAC
☎ - 05 57 47 43 87

Docteur Dominique GALLOT

20 rue croix Saint Jean 33890 GENSAC
☎ - 05 57 47 43 51

SIVU du chenil du libournais

3 route du chenil
33660 SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND
☎ - 05 57 69 69 88

CARPENTIER LADOUX - vétérinaires

43 avenue Europe
33350 CASTILLON LA BATAILLE
☎ - 05 57 40 02 04

MARIN Margarita - vétérinaire

Place Réaux 24230 VELINES
☎ - 05 53 73 30 01

Eglise - Presbytère - Père Hugues WALSER

42 rue Denfert Rochereau
33220 SAINTE FOY LA GRANDE
☎ - 05 57 46 03 38

Destruction Frelons -GDSA

Monsieur CHAUGIER ☎ 05 57 84 18 84

Espace Santé Kiné ,Ostéo, cardiologue, etc..

13 av du général de Gaulle
33350 St Magne de CASTILLON
☎ 05 57 40 04 00

Maison des services Publics

2 rue du 19 Mars 1962 -33350
CASTILLON LA BATAILLE
☎ 05 57 41 52 60

Présence Verte Télé Assistance

13 rue ferrère
33052 BORDEAUX
☎ - 05 56 44 09 09 / 09 69 39 38 38